

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

Mercredi
6 avril 2011
Séance de 10 h 30

Compte rendu n° 49

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

– Audition de Son Exc. M. Yossi Gal, ambassadeur d’Israël en
France 2

Présidence
de M. Axel Poniatowski,
président



Audition de Son Exc. M. Yossi Gal, ambassadeur d'Israël en France

La séance est ouverte à dix heures trente.

M. le président Axel Poniatowski. Nous accueillons maintenant le nouvel ambassadeur d'Israël en France, M. Yossi Gal, que je remercie d'avoir accepté notre invitation. Elle s'inscrit dans le cadre des rencontres régulières que nous organisons avec, d'une part, le représentant d'Israël et, d'autre part, celui de l'Autorité palestinienne, afin de faire le point sur le processus de paix et, plus généralement, sur la situation au Proche-Orient.

Successeur de M. Daniel Scheck, vous occupiez auparavant, monsieur l'ambassadeur, le poste stratégique de directeur général du ministère des affaires étrangères à Jérusalem. Au cours de votre carrière diplomatique, vous avez notamment participé aux négociations de paix avec les Palestiniens et les Jordaniens au début des années quatre-vingt-dix, mais aussi contribué à l'entrée d'Israël à l'OCDE et au renforcement des liens avec l'Union européenne.

Alors que le monde arabe traverse une période de forts bouleversements, le peuple et le gouvernement israéliens ont donné l'impression d'être partagés entre le soutien à des mouvements favorables à la démocratie et la peur de voir tomber des dirigeants dont l'attitude vis-à-vis d'Israël était modérée. Quant au processus de paix israélo-palestinien, il semble bel et bien au point mort depuis le début de l'automne, essentiellement à cause du refus israélien de prolonger le moratoire sur la colonisation en Cisjordanie. Cependant, la tension est remontée après le sauvage assassinat dont a été victime une famille de colons israéliens, l'intensification des tirs sur le territoire israélien à partir de la bande de Gaza, mais aussi la reprise des bombardements israéliens en représailles.

M. Yossi Gal, ambassadeur d'Israël en France. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je suis très honoré de m'exprimer pour la première fois devant la prestigieuse commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale en qualité d'ambassadeur d'Israël, et je vous remercie de votre invitation.

Dès mon arrivée en France en novembre dernier, j'ai assisté à la mobilisation rapide et efficace du gouvernement français pour nous aider à lutter contre le terrible incendie du mont Carmel, et j'y ai vu la première manifestation de la relation d'amitié et de solidarité entre nos deux pays, qui se caractérise par des liens anciens, sincères et chaleureux. En témoignent notamment des rencontres bilatérales de plus en plus nombreuses et d'une qualité exceptionnelle. J'ai constaté un fort désir, côté français et côté israélien, de développer nos relations bilatérales et de travailler ensemble pour approfondir nos relations politiques. Ainsi, le ministre de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, M. Éric Besson, a déclaré à son retour d'Israël que le volume des échanges entre nos deux pays n'était pas suffisant. Plus tard, il a annoncé que la France ambitionnait de doubler le volume des échanges d'ici à cinq ans. Israël considère cet objectif comme tout à fait légitime et le fait sien. Cette volonté se traduira par la tenue des premières journées franco-israéliennes de l'innovation à Bercy à la fin de l'année 2011. La relation franco-israélienne n'est pas seulement politique et diplomatique, elle aussi économique, judiciaire, universitaire, scientifique, culturelle et affective.

Mesdames et messieurs les députés, vendredi dernier, le *Washington Post* a publié une tribune intitulée « Reconsidérer le rapport Goldstone sur Israël et les crimes de guerre », qui mérite d'être lue avec la plus grande attention par chacun d'entre vous. Elle est signée du juge Goldstone – auteur éponyme du rapport sur l'opération « Plomb durci » menée par Israël à Gaza – qui fait part de ses réflexions, dix-huit mois après l'adoption de son rapport par le

conseil des droits de l'homme des Nations unies. Au moment de sa publication, en 2009, j'étais directeur général du ministère israélien des affaires étrangères. Durant de longues semaines, je me suis battu jour et nuit contre cette odieuse campagne diffamatoire contre Israël. En effet, l'accusation de crime de guerre à l'encontre de mon pays a apporté un soutien de poids aux tentatives de « délégitimation » menées depuis le conseil des droits de l'homme à Genève. Dans cet article, Goldstone déclare que s'il avait su, à l'époque, ce qu'il sait maintenant, le rapport aurait été différent. Il ajoute qu'Israël a le droit et l'obligation de défendre son État et ses citoyens, et que des moyens importants ont été consacrés à enquêter sur les allégations de mauvaise conduite lors de l'opération à Gaza. Il mentionne qu'Israël avait mis en œuvre de nombreuses mesures pour protéger les populations civiles lors des combats en milieu urbain. Le juge Goldstone reconnaît également qu'avoir demandé au Hamas d'enquêter sur ses propres comportements ait pu constituer une erreur. Il précise que la partialité du conseil des droits de l'homme à l'encontre Israël ne fait aucun doute et que cette instance devrait condamner les actes odieux du Hamas contre Israël dans les termes les plus forts. Je me permets, mesdames et messieurs, de vous rappeler que la Libye de Khadafi a été membre du conseil des droits de l'homme, aux côtés de quelques autres champions des droits de l'homme que je ne citerai pas. J'espère seulement que ceux, en Europe, qui se sont hâtés d'accuser Israël auront le courage intellectuel de reconnaître leur erreur car mon pays a énormément souffert de ces accusations qui ont eu pour conséquences de diaboliser Israël. Je connais personnellement le juge Goldstone et j'ai dirigé les travaux de notre gouvernement pour répondre à ses investigations. Jusqu'à la parution de cette tribune, ces accusations ont été très difficiles à supporter et, aujourd'hui, je peux dire ce que je disais alors : « Je suis extrêmement fier des normes morales de notre armée ».

Les événements dans le monde arabe ont suscité des centaines de commentaires, d'analyses et de prédictions. Permettez-moi d'y ajouter la mienne, non sans avoir fait quelques observations préalables. Tout d'abord, il n'y a aucun lien, direct ou indirect, entre Israël et ces événements. La Tunisie, l'Égypte, la Libye, le Yémen, Bahreïn et la Syrie n'ont strictement rien à voir avec les Palestiniens ou les Israéliens. Même si les médias se focalisent sur Israël de manière excessive, il existe d'autres sources d'instabilité plus profondes. Les partis politiques organisés ne sont pas à l'origine de ces révolutions au cours desquelles des milliers d'hommes et de femmes ont manifesté contre la tyrannie, la corruption – pas contre l'Amérique, l'Occident, ou Israël.

Cela étant dit, nous devons rester très prudents même si, comme dans le reste du monde démocratique, nous nous réjouissons de l'introduction de valeurs démocratiques de liberté, de fraternité, dans notre voisinage. Soixante-trois ans après son indépendance, Israël demeure une oasis de démocratie et de pluralisme. Nous qui respectons tous les jours la suprématie de la justice, la liberté d'expression, la valeur de l'éducation, la liberté des hommes et des femmes, le droit des minorités, nous accueillons favorablement et nous respectons assurément le droit des autres à disposer d'eux-mêmes. Toutefois, satisfaire toutes les attentes est un défi immense. Dans cinq ou six mois, les manifestants se demanderont ce qui a changé dans leur vie et, si les nouveaux mouvements n'atteignent pas leurs buts, la frustration risque de prévaloir. L'on sait comment de tels événements commencent mais pas où ils mènent. La démocratie, si chère à nos cœurs, mesdames et messieurs, est le seul système que nous désirons, mais l'histoire enseigne qu'elle ne s'établit pas en une journée. Israël espère que le monde arabe trouvera le moyen de promouvoir la paix et la démocratisation, et accueille très favorablement la détermination du monde libre à agir contre les tyrans qui massacrent leur peuple. Malheureusement, il en reste un certain nombre dans notre partie du monde.

En ce qui concerne la question israélo-palestinienne, Israël est convaincu qu'il n'y a pas d'alternative aux négociations directes, qui, seules, peuvent conduire à la paix. Durant

les deux dernières années, Israël a déployé de nombreux efforts pour inciter les Palestiniens à revenir à la table des négociations. Le Premier ministre d'Israël, M. Netanyahu, a adopté le principe de deux États pour deux peuples. C'était pour Israël un choix courageux et stratégique. Le gouvernement d'Israël a profondément modifié sa politique envers les territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne. En 2010, soixante-trois points de passage ont été supprimés et il n'en reste plus que quelques-uns. Israël mène également une politique d'encouragement de l'économie palestinienne et soutient les efforts de la communauté internationale. Tous ces efforts conjoints ont contribué aux excellents chiffres de la croissance de l'économie palestinienne ces deux dernières années – plus de 8 % en 2009 et 9 % en 2010. Par ailleurs, Israël a consenti à alléger le blocus de Gaza. Enfin, le gel des constructions en Cisjordanie pour une durée de dix mois en novembre 2009 a été un geste fort, qu'aucun gouvernement israélien n'avait accompli par le passé.

Malgré ces améliorations significatives, les Palestiniens refusent toujours de revenir à la table des négociations. Certains d'entre eux pensent qu'une solution sera imposée de l'extérieur ou encore que les discussions ne pourraient pas débiter avant que ne soient obtenus certains points d'accord, au sujet des implantations par exemple. Cet espoir est vain et inutile. Malheureusement, nous assistons aujourd'hui à la reprise par le Hamas de ses activités terroristes – et il n'est pas seul en cause. Le terrorisme a frappé à nouveau en Israël et en Cisjordanie. Il y a trois semaines, un horrible massacre a eu lieu à Itamar : attaqués dans leur sommeil, les parents Fogel et trois de leurs enfants ont été tués, dont une petite fille de trois mois poignardée à mort. Quelques jours plus tard, Jérusalem a de nouveau été frappée par un acte terroriste qui a brisé des vies. Et, avant-hier, un grand artiste arabe israélien a été assassiné par des terroristes à Jenine. Ces attaques sont inspirées par l'incitation officielle à la haine contre Israël.

Dans le passé, Israël a prouvé sa capacité à faire des compromis et à conclure la paix, avec l'Égypte et avec la Jordanie. Les négociations ont été directes, sans conditions, et ont conduit Israël à la paix avec ses deux voisins. J'ai eu la chance de participer à ces négociations bilatérales et je suis certain que la paix ne serait jamais advenue si l'une des deux parties avait, avant de parler avec l'autre, imposé des conditions préalables. C'est pourquoi nous disons aujourd'hui à nos partenaires palestiniens qu'il est temps de revenir à des négociations directes pour construire, de nos mains réunies, notre avenir commun.

M. Didier Julia. C'est de la propagande !

M. Yossi Gal. Ensemble, nous devons unir nos efforts pour promouvoir les valeurs démocratiques, et pour que la liberté et la tolérance s'enracinent dans ce nouveau Moyen-Orient.

Monsieur le président, nous n'oublions pas que la principale menace qui pèse aujourd'hui sur la paix dans le monde est l'Iran. Le régime actuel diffuse son influence néfaste dans toute la région. Israël est le seul pays au monde à être ouvertement menacé de destruction par un dirigeant qui cherche par tous les moyens à se doter du feu nucléaire. Nous ne sous-estimons pas le danger et nous apprécions les efforts de la communauté internationale pour contrecarrer de tels projets. Les discours des dirigeants iraniens sont habités d'un fanatisme apocalyptique très inquiétant et l'Iran alimente de façon régulière un trafic important de contrebande d'armes destinées aux groupes terroristes qui menacent Israël à ses frontières. Il y a trois semaines, la marine israélienne a intercepté un navire transportant des armes destinées à la bande de Gaza et qui venaient d'Iran. Cet incident rappelle encore une fois la nature du régime iranien et les intentions des extrémistes à Gaza. Le Hezbollah a accumulé des stocks d'armes importants au Liban : plus de 60 000 roquettes et missiles. Parallèlement, l'Iran cherche à séduire de nouveaux partenaires et à étendre son influence en

Afrique et en Amérique du Sud. Mesdames et messieurs, les griefs contre l'Iran sont déjà très nombreux, mais ils ne doivent pas faire oublier que ce régime ajoute l'insulte à la menace en niant la Shoah.

Aujourd'hui, la communauté diplomatique internationale est mobilisée contre la menace que représente l'Iran pour Israël et pour le monde. Les sanctions adoptées par le conseil de sécurité des Nations unies font certainement peser une pression économique forte sur ce pays mais elles n'ont pas encore conduit à l'arrêt de son programme nucléaire. Il est donc important de continuer à accentuer la pression par des sanctions économiques renforcées et d'autres mesures de façon à accroître l'isolement de l'Iran.

Mesdames et messieurs, je conclurai en évoquant le sort du jeune Franco-israélien Gilad Shalit, toujours prisonnier du Hamas depuis juin 2006 et dont la famille est sans nouvelle. Nous apprécions la position de la France et les propos du Président de la République qui a rappelé qu'il voyait Gilad Shalit comme un Français et que toucher à sa personne, c'était s'attaquer à la France.

M. Jean-Luc Reitzer. Comme beaucoup de Français, j'ai beaucoup de respect pour le peuple israélien et je crois à son droit à l'existence et à la sécurité. Nous condamnons tous le terrorisme. Néanmoins, entre amis, certaines choses doivent être dites. La colonisation est devenue un abcès particulièrement virulent. Pas plus tard que lundi dernier, le gouvernement israélien aurait approuvé le développement de quatre colonies, après avoir donné, le 12 mars, son accord à la construction de près de 500 nouveaux logements dans quatre autres colonies israéliennes situées elles aussi en Cisjordanie. Toutes ces colonies se trouvent à la périphérie des plus grandes agglomérations du territoire autonome palestinien. Parallèlement, et de source israélienne, le nombre d'habitations palestiniennes détruites par Israël en Cisjordanie a triplé en 2010 par rapport à 2009. N'est-ce pas précisément cette politique de colonisation, monsieur l'ambassadeur, qui justifie le refus de négocier de l'Autorité palestinienne ?

Par ailleurs, les rapports internationaux relèvent des défaillances marquées des services publics – assainissement, collecte des ordures, écoles – à Jérusalem-Est par rapport à Jérusalem-Ouest. S'agit-il de propagande anti-israélienne ou du reflet de la réalité ?

M. Jean-Marc Roubaud. L'arrivée de dirigeants plus démocrates dans les pays arabes voisins d'Israël pourrait-elle aider à la reprise des négociations directes avec les Palestiniens ? Les sanctions internationales qui frappent l'Iran parviendront-elles à le faire renoncer à ses projets que nous condamnons tous ?

M. François Asensi. Au nom de l'amitié sincère que j'éprouve pour le peuple israélien, je m'exprimerai avec franchise. À l'occasion d'une mission parlementaire, j'ai rencontré les autorités israéliennes et palestiniennes, et, avec Didier Mathus, nous avons été consternés de l'enlisement du processus de paix. L'Autorité palestinienne a fait le choix d'une solution politique – et non armée – pour résoudre le conflit. C'est un geste important qu'il faut saluer. Ne pensez-vous pas que la poursuite d'implantations de colonies qui réduisent le futur État palestinien à la portion congrue soit de nature à déstabiliser l'Autorité palestinienne et à encourager les éléments les plus extrémistes ?

Une flottille internationale, portée par de nombreuses associations, notamment des ONG françaises, va prochainement appareiller à destination de la bande de Gaza. Les autorités israéliennes ont demandé au secrétaire général de l'ONU de dissuader les responsables de l'expédition, au motif qu'elle était illégale. Ne serait-ce pas plutôt le blocus

de Gaza qui est illégal, monsieur l'ambassadeur, puisque la liberté de circulation est la règle dans les eaux internationales ?

M. Jean-Michel Boucheron. Je vous confirme, monsieur l'ambassadeur, que des liens affectifs unissent la France à Israël. Le jeune militant que j'étais à vingt ans est allé travailler dans un kibboutz car c'était pour lui le seul endroit du monde qui expérimentait le socialisme réel.

M. Jacques Myard. Il avait vingt ans...

M. Jean-Michel Boucheron. Depuis, il s'est passé beaucoup de choses, surtout en Israël, et je considère que le gouvernement israélien ne veut pas du processus de paix.

M. Hervé de Charette. Évidemment !

M. Jean-Michel Boucheron. Les souffrances du peuple israélien sont bien réelles, mais Gaza est encerclée, assiégée, et le sort de sa population qui subit à la fois la misère et l'humiliation est insupportable. Dans de telles conditions, il y en aura toujours qui seront convaincus que la résistance armée est plus efficace que la négociation ; il en sera ainsi tant qu'il n'y aura pas de processus de paix et, même s'ils sont encore trop nombreux, je m'étonne qu'ils soient si peu.

Une question de fond : y a-t-il quelqu'un en Israël pour penser que l'avenir soit dans l'apartheid ?

Une remarque de forme : je souhaite qu'il y ait entre nous un vrai dialogue, où chacun écoute l'autre.

M. Rudy Salles. Vous avez à juste titre, monsieur l'ambassadeur, insisté sur la tribune de M. Goldstone car il en va pour Israël comme pour les élus : quand ils sont mis en examen, la presse y consacre une pleine page, contre trois lignes à peine quand ils sont relaxés. Il faudrait en effet que l'information soit diffusée largement auprès des parlementaires, d'autant qu'elle met en cause le conseil des droits de l'homme des Nations unies. Quelles initiatives l'État d'Israël entend-il prendre pour donner une suite à cette affaire ?

M. Jean-Paul Lecoq. Je partage les remarques faites à propos du traitement des Palestiniens et du développement des colonies. Israël mène une véritable politique d'apartheid à l'encontre des Arabes israéliens qui n'ont guère la capacité d'occuper des postes de responsabilité, d'investir dans la terre et les logements. Je pense également que le blocus de Gaza est illégal et qu'il est heureux que des flottilles soient organisées. D'ailleurs, j'en ferai partie et je verrai bien quel accueil nous sera réservé. (*Exclamations.*)

J'ai visité Gaza juste après l'opération « Plomb durci » et j'ai expliqué en tête-à-tête au Premier ministre Ehoud Olmert que j'avais vu ce qu'était le terrorisme d'État. J'ai même exprimé le souhait qu'il puisse, s'il foulait le sol français, répondre de ses actes – en l'occurrence des crimes de guerre – devant la justice.

Que penser, monsieur l'ambassadeur, des campagnes internationales menées par des jeunes, y compris en France, pour qu'il ne soit plus possible de critiquer Israël et sa politique ? Pourquoi Israël serait-il le seul État du monde dont la politique serait au-dessus de toute critique ? C'est en tout cas le sens de la motion votée par l'OSCE à l'initiative d'un délégué allemand.

Enfin, monsieur l'ambassadeur, quelle est votre attitude envers le Franco-palestinien Salah Hamouri qui est détenu par Israël et en faveur duquel nous intervenons régulièrement auprès du Président de la République ?

Mme Martine Aurillac. Le pourtour sud de la Méditerranée est le théâtre de révoltes qui, même si elles ne sont pas dues au conflit israélo-palestinien, même si elles restent inachevées, bouleversent profondément les repères géostratégiques. Ainsi, l'Égypte peut être tentée de lever le blocus de Gaza, ce qui ne sera pas sans conséquences, puisqu'un tel geste devrait renforcer la position du Hamas. De même, les relations entre l'Iran et les États-Unis pourraient en être modifiées. Quel regard Israël porte-t-il sur ces événements en gestation ?

M. Philippe Cochet. D'après les informations dont vous disposez, où en est la capacité nucléaire de l'Iran ?

Les initiatives des mouvements d'extrême gauche qui incitent à prendre des sanctions économiques à l'égard d'Israël se font-elles sentir négativement sur les échanges entre nos deux pays ?

M. Hervé de Charette. En écoutant un ambassadeur, nous espérons toujours mieux comprendre la politique du pays qu'il représente. À cet égard, votre intervention a été d'une brutalité éclairante.

La colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem dure depuis des dizaines d'années. Elle constitue un obstacle dirimant à l'ouverture de négociations sérieuses avec les autorités palestiniennes car celles-ci risqueraient de perdre toute autorité aux yeux de leurs mandants si elles acceptaient de négocier pendant que leurs interlocuteurs autorisent, voire encouragent, l'installation d'Israéliens dans des territoires qui sont à l'évidence palestiniens.

Le sort fait à la population de Gaza est franchement odieux, et la responsabilité des autorités israéliennes, sans être exclusive, est majeure. Des milliers de Palestiniens sont détenus en violation des lois internationales par les autorités israéliennes. La situation entre Israël et la Palestine est un des obstacles les plus importants à la paix internationale. Elle paralyse notamment le projet français d'Union pour la Méditerranée et elle encourage le terrorisme international. Votre point de vue, nous le connaissons par cœur, mais cette audition pourrait être utile si vous pouviez seulement mesurer que, si le gouvernement français est souvent favorable aux positions israéliennes, le peuple français, lui, les conteste.

M. Yossi Gal. Je me félicite de vos nombreuses questions sur les colonies parce qu'il faut connaître les faits avant de juger.

Premièrement, savez-vous combien de nouvelles implantations ont vu le jour en Israël ces quinze dernières années ? Eh bien, pas une seule : ce sont seulement des constructions dans les implantations existantes.

Deuxièmement, à l'occasion de l'évacuation de Gaza sous le Premier ministre Sharon, Israël a démantelé vingt-trois implantations – dix-neuf à Gaza et quatre dans la partie nord de la Cisjordanie, provoquant le départ de 9 000 colons. Nous avons démontré que, lorsqu'il le faut, nous pouvons prendre des mesures.

Troisièmement, nous aurions pu, nous aussi, poser des conditions préalables, en particulier refuser d'aller à la table des négociations avant l'arrêt du terrorisme. Pourtant, nous n'avons rien fait de tel. C'est pourquoi nous appelons nos amis palestiniens à nous rejoindre à la table des négociations.

Quatrièmement, si la colonisation est une question si essentielle pour les Palestiniens, c'est une raison supplémentaire pour reprendre la discussion le plus rapidement possible et tout mettre sur la table, de façon à pouvoir enfin aller de l'avant.

Cinquièmement, la seule chose qu'il y ait lieu de faire pour trouver une solution, c'est que les Palestiniens et les Israéliens se rencontrent pour débattre de tout : les colonies, Jérusalem, la sécurité, les frontières, les réfugiés, ... L'expérience de nos négociations avec la Jordanie et l'Égypte nous a appris qu'il faut une direction forte pour prendre des décisions. Ainsi, le Premier ministre israélien a fait le choix stratégique de deux États, et la majorité du peuple israélien soutient la création d'un État palestinien. Il est temps aussi pour les Palestiniens d'arrêter leur choix, mais ils doivent comprendre que les négociations exigent, par définition, des compromis. Les deux camps doivent faire des concessions. Vous devez savoir que j'ai participé à ces négociations et, sous le gouvernement précédent, nous étions très proches d'aboutir, sur nombre de dossiers. Mais si quelqu'un pense que la paix peut être imposée de l'extérieur ou que quelqu'un va mettre la pression sur Israël, il se trompe. La seule chose à faire, c'est de s'installer et de tout mettre sur la table pour arriver à un compromis.

À propos de Gaza, il faut aussi revenir aux faits. Nous avons pris la décision de nous retirer de la bande de Gaza et nous l'avons fait. Nous avons restitué à l'Égypte chaque millimètre carré du territoire de Gaza. Pourtant, à l'époque, les doutes étaient nombreux. Cette étape devait constituer le point de départ de la création de l'entité palestinienne qui pourrait vivre en paix avec Israël. Mais le Hamas, ce mouvement extrémiste et fanatique, a fait un coup d'État sanglant et chassé l'Autorité palestinienne pour établir un mini-Iran qui a commencé à bombarder Israël. Comment auriez-vous réagi, monsieur le député, si vos citoyens s'étaient retrouvés sous un tapis de bombes et de roquettes ? Toutefois, afin de faciliter le retour des Palestiniens à la table des négociations, nous avons complètement changé de politique à l'égard de Gaza. Nous avons laissé entrer toutes les marchandises à Gaza, à l'exception des matériels qui peuvent servir à fabriquer des armes. Je n'ai pas connaissance de la moindre cargaison de denrées alimentaires ou de médicaments qui ait été arrêtée par les Israéliens. Nous avons également autorisé les exportations de Gaza à destination de l'Europe et d'ailleurs. Les Palestiniens n'ont pas grand-chose à exporter mais, avec notre aide et celle du gouvernement néerlandais, ils produisent des fraises et des fleurs qui entrent en Europe par les ports de Marseille et de Sète. Nos personnels agricoles aident les gens de Gaza à commercialiser leurs produits.

En ce qui concerne la flottille, il n'y a aucune raison aujourd'hui d'en envoyer une. La seule motivation des organisateurs est d'ordre politique. Toute personne ou organisation qui veut envoyer de l'aide – denrées alimentaires ou médicaments – peut le faire par les circuits habituels.

Le processus de paix a besoin surtout de temps, plus que de changements dans le monde arabe. Il est urgent que les Palestiniens reprennent les discussions et qu'ils se décident quant à l'avenir qu'ils souhaitent pour leur futur État : un État moderne, avancé, lié à l'Ouest, laïc, comme à Ramallah ; ou bien un État de type Hamas, lié à l'Iran, avec, à sa tête, des dirigeants fanatiques. Mais le temps joue contre ceux qui veulent la paix. Et les dernières évolutions rendent plus nécessaire encore la négociation.

À ceux qui doutent de notre volonté de paix et parlent d'apartheid, je dois répéter que je n'ai d'autre objectif, pour mes enfants et mes petits-enfants, que la paix. C'est à elle que nous aspirons. Ne sous-estimez pas le discours prononcé le 14 juin 2009 par le Premier ministre, sur la solution des deux États. Il marque un infléchissement notable de la politique d'Israël, et je n'ai rien vu de tel chez nos homologues. Il ne s'agit pas de minimiser les difficultés des Palestiniens, mais ce ne sont pas des déclarations unilatérales qui permettront

d'avancer. Plus tôt nous serons assis autour de la table pour examiner nos différends, mieux ce sera pour tout le monde. Des négociations avec l'Égypte et la Jordanie, nous avons appris que seuls des dirigeants forts – Anouar el-Sadate et le roi Hussein, le Premier ministre Rabin, le Premier ministre Begin – peuvent prendre des décisions stratégiques, et que la paix doit venir des populations elles-mêmes, même si d'autres acteurs ont un rôle à jouer.

S'agissant de l'Iran, il en est des sanctions comme des antibiotiques : il faut poursuivre le traitement jusqu'au bout, même s'il y a des améliorations. Les sanctions sont efficaces et il faut persévérer dans cette voie. Les Iraniens continuent à défier ouvertement les résolutions du Conseil de sécurité et à produire de l'uranium faiblement enrichi. Ils en disposent en quantité suffisante pour franchir le seuil fatidique et réaliser leurs ambitions.

En examinant les travaux du conseil des droits de l'homme, un extraterrestre en conclurait que le seul pays à violer les droits de l'homme ici-bas, c'est Israël. Mais nous devons faire avec cette institution et ses membres qui votent automatiquement contre Israël.

M. Jean-Michel Ferrand. La Turquie a longtemps été un partenaire privilégié d'Israël, avec lequel vous organisiez des manœuvres communes. L'année dernière, elles ont été gelées après les événements à Gaza. Qu'en est-il de vos relations avec ce pays devenu un acteur incontournable au Moyen-Orient ?

M. Dominique Souchet. Que les peuples arabes s'en soient pris uniquement aux carences de leurs dirigeants nationaux aura-t-il, ou non, une influence sur les conditions de reprise des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens ? Les événements en Syrie peuvent-ils déboucher sur des changements majeurs dans les équilibres actuels ?

M. Jean-Paul Dupré. Quelles sont les conditions concrètes pour qu'une paix durable s'installe dans toute la région ?

M. Jacques Myard. Au Proche-Orient, chacun accuse l'autre de terrorisme. L'objectif d'Israël est de se faire accepter comme un État de la région. Cela passe par la création d'un État palestinien viable, que vous dites accepter, mais vos arguments à propos des colonies ne nous convainquent pas entièrement. Il ne suffit pas de ne pas créer d'implantation nouvelle car, en densifiant celles qui existent, vous obtenez le même résultat. Qu'on le veuille ou non, on est obligé de parler avec ses adversaires. Vous l'avez fait avec le Fatah qui est devenu raisonnable, vous le ferez avec le Hamas et l'Iran.

Si votre choix stratégique est de vous faire accepter de vos voisins, comment expliquez-vous que, sur la scène médiatique, Israël fasse l'unanimité contre lui ? Il ne peut pas avoir raison contre tout le monde.

M. Didier Mathus. Votre intervention, monsieur l'ambassadeur, est inquiétante pour les amis du peuple israélien et de la paix, en particulier à cause de l'analyse de la situation. Comment la création de 900 logements dans la colonie de Giló autorisée par le gouvernement ne contribuerait-elle pas à augmenter les implantations ? Vous êtes-vous déjà rendu en personne à Gaza ? Pensez-vous que puissent cohabiter longtemps une telle poche de misère où la densité de population est la plus élevée du monde et des îlots de prospérité ?

M. Daniel Garrigue. Vous vous êtes dit prêt à reconnaître deux États et à mettre tous les sujets sur la table. Mais, pour qu'il y ait négociations, il vous faut un interlocuteur. En mettant fin au moratoire sur les constructions, n'affaiblissez-vous pas l'Autorité palestinienne ? Vous demandez également aux représentants palestiniens de vous dire quel type d'État ils veulent ; or, c'est au peuple d'en décider. Ce qui peut faire l'objet des

discussions, ce sont les garanties qui peuvent être données de part et d'autre, mais pas l'orientation politique du futur État palestinien.

M. Éric Raoult. Monsieur l'ambassadeur, vous êtes le bienvenu. Je vous le dis, parce que vous risquez, en sortant d'ici, de vous demander si nous pensons tous de la même façon. Eh bien non ! Mon collègue Boucheron est allé dans un kibboutz à la découverte du socialisme ; moi aussi j'y suis allé mais parce que Drancy est dans mon département et que je voulais rencontrer les rescapés qui vivaient là-bas. J'y suis même allé trois fois, ce qui m'a permis de mieux connaître Israël. Et je suggère à certains de mes collègues qu'avant de porter un jugement qui relève un peu d'un réflexe pavlovien, ils aillent sur place. Nous devons faire beaucoup mieux connaître votre État, parce que l'ensemble du pays est loin de l'image d'apartheid que donnent certaines déclarations.

Il y a quelques années, il était de coutume, dans mon département, où les villes sont rarement jumelées avec des villes israéliennes, que l'ambassadeur d'Israël vienne à la rencontre des maires. Je vous invite donc, monsieur l'ambassadeur, à venir constater par vous-même que les positions qui y sont exprimées ne sont pas toujours celles qui sont défendues ici.

Quant à la flottille chère à notre collègue Lecoq, elle n'a rien du cuirassé Potemkine !

M. François Rochebloine. Le jour où le mur de Berlin a été détruit, monsieur l'ambassadeur, je faisais partie de ceux qui ont pleuré de joie. Alors, je ne peux que déplorer la construction d'un nouveau mur pour séparer les populations, ce qui me paraît très dangereux. Quand je suis allé à Gaza, avec le consul général de France, nous avons eu les pires difficultés à passer le *checkpoint*. Ne pensez-vous pas que la personnalité du ministre des affaires étrangères, M. Lieberman, qui est un dirigeant d'extrême droite, complique les négociations ?

Le départ de Moubarak n'aura-t-il pas des conséquences sur la situation dans la région ?

Enfin, le sort préoccupant de Gilad Shalit ne doit pas faire oublier celui de Salam Hamoudi.

M. Robert Lecou. La France est liée à des États par des accords bilatéraux de coopération en matière de sécurité intérieure, et un tel accord avec Israël attend l'approbation du Parlement français. Le caractère international de nombreuses formes de criminalité justifie pleinement cette démarche avec les pays avec lesquels nos échanges humains et économiques sont développés car ces accords facilitent les transferts d'information et de bonnes pratiques. Des actions de coopération existent déjà entre la France et Israël mais elles ont besoin d'un cadre normatif pour être intensifiées. Conclure un tel accord avec Israël s'impose donc comme une évidence. Toutefois, les articles relatifs à la question de la protection de la sécurité publique posent question. Quelles précisions utiles pourriez-vous apporter pour éclairer notre réflexion ?

M. Patrick Labaune. La chute de Moubarak a mis fin au blocus égyptien de Gaza. Les trafics qui fleurissent dans le Sinaï aujourd'hui ne vont-ils pas obliger Israël à imposer un blocus ?

M. Jacques Bascou. Les révoltes dans le monde arabe ne sont certes pas dirigées contre Israël, mais le chemin sera long jusqu'à la démocratie et au bien-être économique.

Dans l'intervalle, pour détourner les mécontentements, les États de la région ne risquent-ils pas de faire d'Israël une sorte de bouc émissaire et de l'obliger à s'adapter à cette nouvelle donne, même s'il ne veut pas se faire dicter sa loi par l'extérieur ?

M. Jacques Alain Bénisti. Il faut, monsieur l'ambassadeur, excuser les propos qui viennent d'être tenus par certains parlementaires car ils ne sont pas allés en Israël pour essayer de comprendre ce qui se passait. Ils n'ont d'autre source d'information que les médias français, qui ne sont malheureusement pas pro-israéliens.

En apprenant que le blocus de Gaza avait été assoupli, nous avons craint, et à juste titre, que les attentats ne recommencent parce que les Iraniens ont pu faire entrer des missiles. Nous avons visité des villes comme Ashdod qui sont pilonnées, et dont les crèches et les écoles ne sont pas épargnées. Nous qui sommes allés en Israël, nous savons, mais il ne faut pas compter sur la presse internationale pour relater les réalités du terrain.

M. le président Axel Poniatowski. Je vous rappelle que chacun parle en son nom propre, et seulement en son nom propre.

Plusieurs questions, monsieur l'ambassadeur, vous demandent d'approfondir vos réponses, et je m'associe à ceux qui voudraient savoir si, à votre avis, les nouveaux régimes dans le monde arabe, et tout particulièrement en Égypte, sont une chance pour la paix.

M. Yossi Gal. Je vous demande non pas d'être pro-israélien, mais d'être pour la vérité, et je peux seulement vous inciter à aller constater de vos propres yeux la taille réduite du pays – à peine 23 000 kilomètres carrés dont 60 % sont un désert – qui a été donné aux Juifs pour en faire leur patrie. Et ne vous fiez pas à ce que vous voyez à la télévision parce que, par définition, les médias ne s'intéressent qu'au spectaculaire. Vous découvrirez un peuple épris de paix, qui ne veut rien d'autre que ce que chacun d'entre vous veut pour sa propre famille : vivre en paix avec ses voisins.

Depuis deux ans, les Palestiniens ne sont plus disposés à revenir à la table des négociations. J'ai accompagné le processus de paix depuis Madrid, lorsqu'il a démarré. Il y a deux ans, à l'issue d'élections, un gouvernement d'union nationale a été mis en place, le type même de gouvernement nécessaire pour prendre des décisions lourdes de conséquences. Malheureusement, les Palestiniens ont persisté dans leur refus. En 2009, notre gouvernement a gelé toute activité de construction dans les implantations et le Premier ministre a été très critiqué pour ce geste qui était destiné à amener les Palestiniens à négocier. Je regrette qu'il n'ait pas été pris au sérieux.

Quant aux révoltes du monde arabe, bien sûr, nous sommes pour la démocratie ; elle est dans notre ADN. Les pays démocratiques ne versent pas dans la guerre. Le Président israélien a d'ailleurs salué le printemps arabe. Nous espérons des évolutions positives de l'Iran, de la Syrie, du Hamas, du Hezbollah et autres extrémistes qui ne veulent pas que le Moyen-Orient évolue vers la démocratie et l'ouverture. Mais il faut être très prudents. Nous sommes très heureux que l'Égypte ait clairement annoncé son intention de respecter le traité de paix avec Israël, qui reste la pierre angulaire de notre stratégie pour bâtir la paix dans la région.

La Syrie, elle, doit être jugée à l'aune de ses relations avec l'Iran, avec le Hezbollah, avec les extrémistes palestiniens ; or elles sont fortes comme jamais. Le flux d'armes de l'Iran vers le Liban passe par la Syrie, et Damas est le quartier général des organisations les plus extrémistes du monde arabe. Cela étant dit, nous restons à l'affût de la moindre inflexion.

En tant qu'Israélien qui recherche la paix pour ses enfants, je n'ai pas attendu les révoltes arabes pour œuvrer à la paix. Je vous ai d'ailleurs cité une liste de mesures prises par Israël pour encourager les Palestiniens à venir à la table des négociations, mais ils sont restés sourds à nos appels. Les événements dans le monde arabe sont une raison supplémentaire pour négocier. Quand deux États européens ont un différend, ils ne se battent pas, ils discutent. C'est la seule méthode que les sociétés du XXI^e siècle devraient connaître. Nous attendons que nos amis Palestiniens fassent de même.

Nous souhaitons ardemment poursuivre nos contacts étroits avec la Turquie, en raison de sa proximité et de l'influence qu'elle exerce sur d'autres pays de la région. Nous avons toujours l'espoir que les choses s'arrangent. Ce qui s'est passé l'année dernière avec la flottille est très regrettable, et j'y reviens parce qu'une nouvelle flottille est prévue. Je serai très clair à ce sujet : quiconque participe à cette flottille le fait pour des raisons exclusivement politiques. Si vous jugez que Gaza a besoin d'approvisionnements, toutes les voies vous sont ouvertes pourvu qu'il ne s'agisse ni d'armes, ni de produits chimiques qui servent à fabriquer des explosifs. Pour venir en aide aux populations nécessiteuses, il est inutile de provoquer des incidents dans les eaux de la Méditerranée.

M. le président Axel Poniatowski. Il ne me reste plus, monsieur l'ambassadeur, qu'à vous remercier du temps que vous nous avez consacré pour répondre précisément à toutes nos questions sur un sujet qui, vous l'avez vu, nous préoccupe beaucoup.

La séance est levée à onze heures cinquante-cinq.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires étrangères

Réunion du mercredi 6 avril 2011 à 10 h 30

Présents. - Mme Nicole Ameline, Mme Sylvie Andrieux, M. François Asensi, Mme Martine Aurillac, M. Jean-Paul Bacquet, M. Jacques Bascou, M. Roland Blum, M. Jean-Michel Boucheron, Mme Chantal Bourragué, M. Loïc Bouvard, M. Hervé de Charette, M. Jean-Louis Christ, M. Dino Cinieri, M. Pascal Clément, M. Philippe Cochet, M. Gilles Cocquempot, M. Michel Destot, M. Jean-Pierre Dufau, M. Jean-Paul Dupré, M. Jean-Michel Ferrand, M. Alain Ferry, Mme Marie-Louise Fort, M. Jean Glavany, M. Gaëtan Gorce, M. Serge Janquin, M. Didier Julia, M. Patrick Labaune, M. Jean-Paul Lecoq, M. Robert Lecou, M. Lionnel Luca, M. Didier Mathus, M. Renaud Muselier, M. Jacques Myard, M. Axel Poniatowski, M. Éric Raoult, M. Jean-Luc Reitzer, M. Jacques Remiller, M. François Rochebloine, M. Jean-Marc Roubaud, M. Rudy Salles, Mme Odile Saugues, M. Dominique Souchet, M. Gérard Voisin, M. Éric Woerth

Excusés. - M. Jean-Louis Bianco, M. Claude Birraux, M. Paul Giacobbi, M. Jean-Claude Guibal, Mme Élisabeth Guigou, M. Jean-Jacques Guillet, M. Jean-Pierre Kucheida, M. François Loncle, M. André Schneider, M. Michel Terrot, M. Michel Vauzelle

Assistaient également à la réunion. - M. Jacques Alain Bénisti, Mme Pascale Crozon, M. Daniel Garrigue